

Pension Committee Report
ADM – Nov 20-21, 2025

- Pension indexation for 2026 was set at 1.38% of basic monthly pension which provides a maximum increase of \$44.85 per month, with minimums remaining at \$9.00 and \$4.50
- This was calculated on the basis of 60% of CPI because our Escalation Account relative to Pensioner Liability was above the required 5% threshold
- Both the Solvency and the Going Concern ratios remained above the threshold levels, eliminating any contribution to the Plan by CN
- In addition, since the DC and the DB plans have been combined into one, CN is now withdrawing their required DC contributions from the fund, which is approximately \$30M per year.
- Pension Committee motion and approval to continue with Pension Information Sessions on an annual basis.

Rapport du Comité des pensions
ADM – 20-21 novembre 2025

- L'indexation des pensions pour 2026 a été fixée à 1,38 % de la pension mensuelle de base, ce qui représente une augmentation maximale de 44,85\$ par mois, les montants minimaux demeurant à 9,00\$ et 4,50\$.
- Ce calcul a été effectué sur la base de 60% de l'IPC, car notre compte d'indexation relatif à l'engagement envers les retraités dépassait le seuil requis de 5%.
- Les ratios de solvabilité et de continuité d'exploitation sont demeurés supérieurs aux seuils requis, ce qui a entraîné l'annulation de toute contribution de CN au régime.
- De plus, puisque les régimes à cotisations déterminées et à prestations déterminées ont été fusionnés en un seul, CN retire maintenant du fonds ses contributions obligatoires au régime à cotisations déterminées, soit environ 30 millions de dollars par année.
- Le Comité des pensions a adopté une motion visant à maintenir les séances d'information sur les pensions annuelles.